## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 11 octobre 2018

Date de convocation : 5 octobre 2018 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14 Procurati

Procurations: 5 Votants: 19

L'an deux mille dix-huit, le onze octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

<u>PRÉSENTS</u>: Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Patrick MOURA

EXCUSÉS: Martine BERT, Delphine CRASPAY, Marie-Gabrielle MONSET, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER

PROCURATIONS: Martine BERT à Marie-Joëlle DEBATY, Delphine CRASPAY à Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle

MONSET à Michel AURIGNAC, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE, Corinne PANATIER à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

## **DÉLIBERATION N° 2018-56 : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES ESCUERES**

Monsieur le Maire rappelle que les services techniques de la commune entretiennent les espaces verts de la SDC des ESCUERES.

Inchangé depuis 2015, il propose de passer le tarif de 300 € à 310 € pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** de fixer à 310 € le tarif de l'entretien des espaces verts de la SDC Les ESCUERES pour 2018.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus Pour copie conforme,





## Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/10/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/10/2018